Mis à jour le 12/02/2026

PLAN DE FORMATION

Construire votre reporting extra financier

Durée 2 jours

Ville Rennes, Brest, Nantes, Paris, Montpellier, Lyon, Bordeaux, Angers, Lille, Toulouse

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Votre entreprise n'est peut-être pas encore concernée par la CSRD, mais l'est-elle par ses clients, ses fournisseurs ou ses investisseurs ? La maîtrise des données ESG n'est pas qu'une contrainte réglementaire, c'est un puissant levier stratégique.

Construire un reporting extra-financier va vous permettre de structurer votre démarche RSE, la piloter avec des indicateurs concrets, valoriser la progression.

Cette formalisation va aussi vous permettre de répondre aux sollicitations entrantes de vos fournisseurs, clients, financiers. Enfin, cette formation vous permettra d'anticiper les prochaines règlementations européennes.

Contact

02 34 09 31 72
formation@nextdecision.fr
www.next-decision.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Démystifier la CSRD et ses standards (ESRS),** en vous montrant comment les principes de double matérialité peuvent devenir la boussole de votre stratégie RSE.
- **Piloter vos données ESG** pour mieux piloter l'activité RSE.
- **Structurer et valoriser** votre démarche RSE.
- **Anticiper les évolutions règlementaires** européennes.

PRÉREQUIS DE LA FORMATION

Pas de prérequis nécessaire.

PUBLIC VISÉ

Responsable RSE, Directeur RSE, Chargé de mission RSE, Chef de projet ESG, Responsables environnement - Responsables QSE - Responsables achats - Toute personne impliquée dans la mise en place d'une démarche RSE/développement durable

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1

Le premier jour est consacré à la compréhension du cadre réglementaire et au lancement des étapes clés du projet, avec un focus particulier sur l'analyse de double matérialité.

MATIN : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET ENJEUX STRATÉGIQUES

- Origine et définition des limites planétaires. Démystifier les référentiels VSME / CSRD
  - Comprendre le contexte : pourquoi le reporting extra-financier évolue.
  - Présentation des objectifs des règlementations européennes (qui, quand, et pourquoi).
  - Les acteurs clés : entreprises concernées, régulateurs, auditeurs (OTI).

- Les principes fondamentaux des référentiels VSME/CSRD
  - Focus sur la double matérialité : explication détaillée de la matérialité financière (impacts sur l'entreprise) et de la matérialité d'impact (impacts de l'entreprise sur son environnement et la société).
  - Introduction aux ESRS (European Sustainability Reporting Standards) : structuration des standards et des différentes thématiques (Environnement, Social, Gouvernance).

APRÈS-MIDI : LANCEMENT DU PROJET ET ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

- Les grandes étapes d'un projet de mise en conformité
  - Quel rôle/fonction solliciter dans l'entreprise ?
  - Définir les rôles et les responsabilités de chacun.
  - Établir une feuille de route : les grandes étapes, le budget, le calendrier prévisionnel.
  - Cartographier ses parties prenantes
  - Décrire sa chaîne de valeur

Atelier pratique : Mener l'analyse de double matérialité

- Étape 1 : Identifier les sujets pertinents. Comment cartographier les risques, les opportunités et les impacts potentiels de l'entreprise sur l'environnement et la société.
- Étape 2 : Engager les parties prenantes. Qui sont-elles ? Comment les consulter et les impliquer (salariés, clients, fournisseurs, ONG, etc.) ?
- Étape 3 : Évaluer la matérialité. Méthodologie pour croiser les analyses d'impact et les analyses financières pour chaque sujet.
- Mise en pratique : Étude de cas sur une entreprise fictive pour déterminer les thématiques à reporter.

JOUR 2

La deuxième journée est dédiée aux aspects opérationnels : la collecte d'informations, la structuration du rapport et la préparation de l'audit pour garantir la conformité.

MATIN : COLLECTE ET GESTION DES DONNÉES ET RÉDACTION DU RAPPORT

- Définir les indicateurs à collecter
  - Compléter le cadre d'indicateurs de la VSME avec des indicateurs de la CSRD sur les enjeux matériels
  - Créer un plan de collecte : qui est responsable de chaque donnée ? Quel est le format attendu ?
  - Gérer les défis de la collecte de données
  - Identifier les sources d'information (ERP, outils RH, bases de données spécifiques).
  - Assurer la qualité et la fiabilité des données.
  - Mise en place de processus internes pour fluidifier la collecte.

- Données ESG et Système d'information
  - Quelle typologie d'outils pour suivre la collecte et le traitement des données ?
  - Comment choisir un SI ESG ?

- Structurer le rapport et lier les informations (Facultatif)
  - Structuration du rapport
  - Où intégrer le rapport ? Dans le rapport de gestion, dans un document séparé ?

- Reporting ESG et stratégie d'entreprise
  - Comment créer une cohérence entre les données, la stratégie de l'entreprise et la gouvernance ?
  - La matrice de double matérialité comme outil de pilotage de l'activité

APRÈS-MIDI : PRÉPARATION À L'AUDIT ET COMMUNICATION DU RAPPORT

- Faut-il faire appel à un OTI ?
  - Quels sont les OTI et pourquoi y avoir recours ?
  - Les attentes de l'auditeur : quel niveau de vérification et de certification des données.
  - Préparer le terrain : orienter la collecte de données vers un futur audit.

- Communiquer sur la démarche RSE et construire son rapport
  - Communication interne : Sensibiliser et former les équipes en interne pour qu'elles s'approprient la démarche.
  - Communication externe : Mettre en valeur le rapport et les progrès de l'entreprise auprès des parties prenantes (investisseurs, grand public, clients) et en faire un avantage concurrentiel.

- Atelier et synthèse
  - Mise en pratique : Simuler la rédaction d'un extrait de rapport et définir les messages clés de communication.
  - Synthèse et conclusion : les 3 actions prioritaires à mener pour lancer concrètement le projet.

LES PETITS PLUS DE NEXT

Tarification et modalités de prise en charge

Nos formateurs sont toutes et tous consultants formateurs, nos formations sont facturées à la journée du consultant et non pas à celle du stagiaire. Notre organisme est certifié Qualiopi (pour ses actions de formation), nos formations peuvent donc être prises en charge par votre OPCO.

Les moyens pédagogiques

Les supports pédagogiques sont transmis par voie numérique par nos soins à chacun des stagiaires. Ce support est projeté via un vidéo projecteur afin d'animer la formation. Des exercices d'application ou études de cas sont prévus afin de valider les acquis des stagiaires.

Des QCM de validation des acquis sont communiqués aux stagiaires en fin de formation. Une analyse des résultats est faite par notre service formation.

Les modalités de suivi de l'exécution

Les formateurs se rendent à la formation avec l'ensemble des documents de fin de session. À la fin de chaque stage, la feuille d'émargement est signée pour la validation de la participation des stagiaires via notre plateforme de signature numérique. Les absences sont justifiées et notifiées sur cette même plateforme.

Les évaluations à chaud sont envoyées électroniquement puis complétées par chacun des stagiaires. Les évaluations à froid sont envoyées électroniquement 6 mois après la formation.

Les horaires de formation

Les sessions de formation débutent à 09h00 et se terminent à 17h00 pour un total de 7 heures de formation obligatoires. Pour les stages animés dans vos locaux, les horaires peuvent être aménagés selon vos disponibilités.

NOS PARTICULARITÉS

Formation Intra-Entreprise

Nous proposons des formations intra-entreprises durant lesquelles nos consultants formateurs pourront adapter le contenu de la formation à votre besoin : ils se déplaceront en amont des sessions de formation afin de s'imprégner du contexte du projet et de l'adapter à votre entreprise. Vous pouvez commander une formation catalogue et effectuer cette session dans vos propres locaux. Ainsi, seul le formateur se déplace à la rencontre de vos équipes.

Formation Inter-Entreprises

Dans nos locaux ou dans ceux de nos partenaires. Ce format présente l'avantage de partager et d'échanger avec d'autres professionnels venus d'autres horizons sur les sujets couverts par le stage, ce qui facilite l'application du contenu de la formation dans le contexte de l'entreprise au quotidien.